

Bien Public, 26/10/06

Un nouveau projet de loi fin novembre Parité en politique : le gouvernement accélère

Le gouvernement Villepin veut imposer davantage de parité en politique, promettant un nouveau projet de loi d'ici fin novembre qui s'appliquera notamment aux exécutifs des conseils régionaux et des conseils municipaux des villes de plus de 3 500 habitants.

Les femmes représentent aujourd'hui 47,5 % des élus dans les communes de plus de 3 500 habitants et 47,6 % dans les conseils régionaux. Mais seules 10,9 % d'entre elles occupent le fauteuil de maire, 12,9 % un siège de député, et une seule femme (Ségolène Royal) dirige une des 22 régions.

Le Monde, 27/09/06

La presse parle trop peu des femmes

L'Association des Femmes Journalistes (AFJ) publie mardi 26 septembre une étude selon laquelle les femmes ont du mal à trouver leur place dans les médias. L'étude, menée en mai 2006, souligne que le pourcentage de citations des femmes dans les colonnes de la presse écrite atteint 17 %. En 2000, le pourcentage était de 18 %.

« Si l'on fait abstraction des pages de publicité où les femmes sont très largement majoritaires, leur présence au gré du traitement de l'information est très en deçà de celle des hommes », constate Isabelle Germain, membre de l'AFJ. Le pourcentage varie selon les thèmes abordés : il tombe à 14 % quand on évoque les sujets politiques, il est à 20 % dans les pages économie et business mais monte à 42 % dans les rubriques célébrités. Cette enquête montre également que, lorsque l'on a recours à un expert, c'est un homme à 83 % et les porte-parole sont à 86 % de sexe masculin.

Femmes Territoriales, août-septembre 2006

Egalité hommes/femmes : adoptez la charte !

Il existe désormais une Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Elaborée avec le soutien de la Commission européenne, elle est désormais proposée à la signature des collectivités locales dans toute l'Europe. Ce document s'adresse aux collectivités qui souhaitent formaliser leur engagement en faveur d'une démarche globale et concrète pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Il identifie les grands champs d'actions dans lesquels les collectivités doivent développer des actions pour parvenir à une réelle égalité entre les femmes et les hommes et impose des signataires la définition et la mise en œuvre d'un plan d'action pour l'égalité.

Contact : AFCCRE, 30 rue d'Alsace-Lorraine, 45000 Orléans, Tél. : 02 38 77 83 83.

Entreprise et Carrières, du 10 au 16 octobre 2006

Vie professionnelle/vie privée

Les entreprises soucieuses d'améliorer l'ordinaire

Les entreprises l'ont bien compris : l'amélioration de la qualité de vie au travail concourt à attirer et à retenir les bons éléments de l'entreprise. Pas étonnant donc qu'elles investissent ce créneau. Selon une enquête réalisée par le cabinet conseil Towers Perrin, 96% d'entre elles sont attentives, mais conscientes du travail qui reste à accomplir pour faciliter le quotidien de leurs salariés. D'ailleurs, elles sont plus de la moitié à être sollicitées en la matière par leur personnel. Mais 81% confessent accuser un sérieux retard sur le sujet.

Bien Public, 11/12/06

Malgré des progrès évidents La parité en politique, un défi royal

Alors que pour la première fois dans son histoire la France pourrait élire une femme chef de l'Etat en 2007, la parité hommes-femmes en politique a encore beaucoup de chemin à faire, malgré des progrès évidents depuis la première loi en la matière il y a six ans.

Ainsi, le pourcentage de conseillères régionales est passé de 27,5% en 1998 à 47,6% en 2004. Les femmes représentent aujourd'hui 43,5% des députés européennes, contre 41% en 1999. Aux municipales de 2001, 33% des sièges ont été gagnés par des femmes.

Ces chiffres sont souvent en trompe-l'œil. Si on compte davantage d'élues, les exécutifs des assemblées délibératives restent largement dominés par les hommes. Selon une étude du Sénat, la proportion de femmes maires n'est passée que de 7,5% à 10,9% entre 1995 et 2001. Plus de la moitié de ces femmes maires dirigent une commune de moins de 500 habitants.

Bien Public, 15/12/06

Conseil Economique et Social Régional L'égalité homme-femme en débat

Deux dossiers étaient à l'ordre du jour de la session plénière du Conseil Economique et Social Régional de Bourgogne (CESR) : « quel habitat social en Bourgogne dans une société en évolution ? » et « l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en Bourgogne ? ».

BP : Vous avez présenté un avis sur l'égalité homme-femme.

Sur le fond, c'est un dossier qui avait déjà été abordé il y a 5 ans par le CESR. On s'aperçoit qu'il y a encore beaucoup de choses qui n'ont pas évolué. Rappelons, au passage, qu'il s'agit d'une saisine de la Région.

BP : Que pensez-vous de la proposition de Pierre Bodineau de mettre en place une assemblée où la parité serait de mise ?

On se rend compte d'une chose. Quand un membre féminin – peu nombreux au demeurant – quitte le CESR, il est presque toujours remplacé par un homme. Je suis très partisan d'une égalité renforcée, je suis très demandeur d'une présence féminine plus importante. Et, j'irai plus loin que Pierre Bodineau, en demandant davantage de présidentes de CESR. Aujourd'hui, il n'y en a pas une ! Du côté du monde politique, ce n'est guère mieux. Dans les conseils régionaux, par exemple, il n'y a qu'une présidente.

Pour consulter cet avis dans son intégralité, contact : Conseil Economique et Social Régional de Bourgogne, 17 boulevard de la Trémouille, 21000 Dijon, www.cr-bourgogne.fr